



Club Omnisports et Culturel des Écureuils
11 rue Jacques Blicck
BP 16 - 33380 Marcheprime

Compte-rendu de la réunion du Bureau du COCDE du 17/03/2016

Présents :

Jean-Bernard VIGNACQ : Président

Rodolphe FRADIN : Secrétaire

Christophe LORRIOT : Secrétaire adjoint & correspondant Assurances

Absente excusée : Sophie DEBORD : Trésorière

Ordre du jour :

1. Formation PSC1
2. Le site internet du COCDE
3. Les tapis COCDE du dojo
4. Secrétaire du COCDE
5. Projet Sponsor pour la Course à Pied
6. Vide grenier
7. Assurances
8. Sujets divers

La séance est ouverte par le Président :

Point n°1 : Formation PSC1

Participation de 8 membres des sections Jujitsu et VTT. La section Course à Pied n'a pas pu être présente suite à la déplanification de Janvier.

Rodolphe FRADIN présent à la formation donne son ressenti : Il semble que la formation soit plus légère que les formations des années antérieures.

Cette formation a pour objectif d'acquérir les compétences pour réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, perte de connaissance, traumatismes, arrêt cardiaque, etc.

Tout au long de la session, la formation a alterné entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.

Le président prévoit de programmer une seconde session en 2016.

Le président propose une remise des diplômes lors du CA le 31/03/2016 avec présence de la presse (radio, presse écrite).

Point n°2 : site internet du COCDE

Site internet du COCDE : Retour positif des 2 sections qui ont reçu à leur demande une formation particulière à la gestion du site, pilotée par Rodolphe FRADIN.

On est toujours en recherche d'un Plug-In WordPress permettant la présentation des photos en diaporama avec bouton de navigation.

Point n°3 : Tapis COCDE du dojo

Les tapis du dojo de appartient au COCDE, les sections utilisant ces tapis sont le Club de Judo (séparée du COCDE aujourd'hui), le Club de Karaté et la Section Jujitsu.

Le COCDE et la section Judo avaient acheté les tapis et réalisé les démarches de subvention pour cela. Ces tapis sont usés pour certains.

En accord avec l'association de judo, Le président propose de reverser cet équipement à la collectivité qui la prendrait alors en gestion (entretien, rachat, etc...).

Cette proposition sera débattue en CA.

Point n°4 : Secrétaire du COCDE

La secrétaire du COCDE n'est plus en arrêt maladie (reprise du travail dès lundi 21/03/2016).

Le président est en attente du certificat médical de reprise. Il lui a demandé de rétablir sa fiche de poste, afin de recadrer son activité.

Le président va lui confier un projet dès lundi, l'établissement d'une brochure sur les activités du club comme support publicitaire. Cette brochure sera à destination des nouveaux adhérents pour chaque section.

Point n°5 : Projet Sponsor pour la Course à Pied

La course à pied a trouvé un sponsor pour l'achat d'équipements (tenues). Il s'agit de la société FAYA.

Les négociations sont actuellement en cours. Une convention de partenariat est à l'étude.

Point n°6 : Projet Vide grenier

La course à Pied a proposé l'organisation d'un vide grenier au niveau du COCDE. Le président propose de l'orienter en rapport avec les activités de l'association. Cette idée sera proposée et débattue en CA.

Il serait peut-être bien de trouver un Nom à se vide grenier orienté « Sport ».

Point n°7 : Point Assurances

L'APAC a fait parvenir l'Attestation des différentes couvertures. La fiche diagnostique n'a pas été respectée. Il n'y a pas de proposition de contrat d'assurance pour les biens mobiliers et matériel dont l'association est propriétaire.

Le président devra demander aux sections Jujitsu et Taïchi si elles ont bien également reçu leur Attestation d'Assurance, et sont donc bien couvertes par une Assurance.

Le contrat d'assurance pour les remorques va être mis à jour pour couvrir le matériel transporté (valeur de marchandises assurée). Les biens mobiliers et équipements ne sont pas couverts.

L'APAC fera une proposition de contrat selon les montants par catégorie que l'OCDE leur transmettra.

Il n'est pas possible d'étudier un possible contrat d'assurance avec la MAIF car celle-ci est partie prenante, de manière indirecte, au contrat d'assurance qui lie le club avec l'APAC.

Point n°8 : Sujets divers

Le COCDE va prévoir d'organiser les renouvellements de licence et d'adhésion avant l'été.

Les demandes de subvention sont en cours (EMS et Batucada) via le délégué départemental au Conseil Départemental ainsi qu'à la mairie.

La demande de subvention aux sections sportives du Club n'a pas été retenue car le club ne possède plus d'employé sportif (professeur, éducateur). Le club ne rentrait plus dans les critères d'attribution. Les autres subventions du Conseil Général ont été honorées.

Le président a validé des achats d'armoires et étagères pour l'EMS.

L'EMS va donc libérer le placard de la salle de réunion du COCDE. Le président propose la mise en place d'un registre pour l'utilisation du rétro projecteur.

L'EMS ado tourne à 4. Le club fera le point avec la section en fin d'année pour savoir si cette activité est maintenue. La section n'a toujours pas de responsable nommément désigné.

La section VTT envisage de faire de la publicité pour recruter de nouveaux adhérents (école et collège).

Les sections jujitsu et tai chi sont bien reparties.

La secrétaire (Intérim) a fait un point sur les emails des sections. Toutes les sections ne sont pas encore passées sur messagerie morale de la section. Cette demande sera relancée lors du prochain CA.

Le président lève la séance.

La prochaine réunion du bureau du COCDE est programmée le 28/04/16 à 20h30 à l'espace Blicck.

La prochaine réunion du CA du COCDE est programmée le 31/03/16 à 20h30 à l'espace Blicck.

Ordre du jour du CA :

- Remise des diplômes Formation PSC1,
- Transfert des tapis de judo,
- Reprise du travail de la secrétaire du club,
- Proposition d'une animation sur la commune par le club des écureuils,
- Point sur les assurances,
- Point sur la trésorerie (situation des comptes et reversement aux sections),
- Paroles aux sections,
- Questions diverses.

Rappel de l'organisation du planning des réunions Bureau et CA COCDE :

- **Arrêt des dates des réunions du CA COCDE pour l'année 2016 :**
 - 31/03/2016
 - 30/06/2016
 - 29/09/2016
 - 17/11/2016 – Préparation de l'AG 2016.
 - 09/12/2016 – Assemblée Générale 2016
- **Les réunions du bureau du COCDE sont programmées les :**
 - 28/04/2016
 - 26/05/2016
 - 23/06/2016
 - 22/09/2016
 - 20/10/2016
 - 10/11/2016

Le président clôture la séance du bureau du COCDE.

Pour le président,

Les secrétaires

Christophe LORRIOT et Rodolphe FRADIN